

APPRCQ



Le 7 novembre 2021

OBJET : COMMUNIQUÉ ET CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bonjour à vous tous et toutes,

Il y a deux ans, à la fin octobre 2019, une « assemblée générale extraordinaire »¹ avait lieu à Montréal afin de pourvoir certains postes demeurés vacants depuis juin 2019 au comité exécutif (C.E) de l'association. Malgré les deux options de participation mises en place alors, très peu de professeurs se sont présentés au collège Jean-de-Brébeuf et en visioconférence. Nous avons pu tout de même établir un C.E de cinq personnes, selon la procédure actuelle de l'association.

Avec la pandémie survenue à la mi-mars 2020, nous avons eu nos défis quotidiens à relever tant professionnellement que personnellement, comme pour vous tous et toutes. La situation a fait qu'il n'y a pas eu de colloques. Avec les conditions sanitaires qui s'améliorent au Québec, il est possible de croire qu'un colloque pourrait avoir lieu, en présence, en juin 2022. Songer à cela est vraiment encourageant !

Mais avant cela, il faut penser tout d'abord au maintien de l'association. Avec les deux années que nous avons effectuées en tant que membres du C.E, il faut maintenant planifier les élections à venir pour de nouveaux mandats de 2 ans.

¹ [Assemblée générale extraordinaire d'une association : comment l'organiser ? | Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

Nous vous rappelons que tous les événements et les communications de l'APPRCQ, tant par son site internet, son groupe Facebook que par les courriels, découlent du maintien de l'association proprement dite. Cela passe ainsi par l'élection d'un C.E.

Nous vous informons que quatre membres, voire les cinq membres du C.E ne présenteront pas leur candidature pour un nouveau mandat. D'autres professeurs.es doivent prendre alors la relève. Ainsi, les postes à combler sont la présidence, la vice-présidence, la trésorerie, le secrétariat et la gestion des communications.

Une assemblée générale (A.G.) aura alors lieu en janvier 2022. Lors de cette A.G., le bilan des deux dernières années (dossiers traités, tâches effectuées, finances de l'association) sera effectué avant de passer à l'élection d'un nouveau C.E.

La date de cette A.G. vous sera transmise en décembre 2021 par notre page Facebook, par le site internet APPRCQ ainsi que par l'envoi d'un courriel à votre adresse professionnelle.

Afin de garder l'APPRCQ active et éviter sa dissolution officielle, vous pouvez être de ceux et celles qui formeront le nouveau C.E ! Songez-y et discutez-en entre collègues avant la prochaine A.G.

Espérant vous voir en grand nombre à l'assemblée générale de janvier 2022,

Cordialement,



Suzanne Jacob

*Gestionnaire des communications APPRCQ
Pour le C.E de l'APPRCQ*